



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, maître Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la susdite Ville, à l'effet que le rapport financier et le rapport du vérificateur sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil municipal le 08 juin 2021 à compter de 19 h 00.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE PREMIER JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat, O.M.A.
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 01 juin 2021 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce premier jour de juin de l'an deux mille vingt et un.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat, O.M.A.
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca